

WEEK END VERCORS SAUVAGE

Ski de randonnée nordique accompagné
Raid nordique avec pulka
4 jours / 3 nuits



Au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors, les Hauts Plateaux désertiques, à 1600m d'altitude moyenne, constituent la plus grande réserve naturelle en France : un enneigement exceptionnel, un des derniers véritables terrains d'aventures en France pour le ski nordique, plaisir absolu et cadre grandiose... Une randonnée sauvage, hors traces, un cadre naturel « hyper » préservé, un relief de hauts plateaux et moyenne montagne, parfaitement adapté au ski nordique. Place au plaisir et à l'émerveillement : nous sommes là pour vous guider en toute sécurité. Ce cadre enchanteur est idéal pour vous préparer au grand raid nordique du nord de l'Europe, le temps d'un grand week-end. Faites un test avec ski et pulka, accompagné d'un guide afin de découvrir si les majestueuses étendues blanches des pays scandinaves sont faites pour vous !

PROGRAMME

Jour 01 : Rousset en Vercors

Accueil et installation à votre gîte dans le petit village de Rousset en Vercors, au pied de la réserve des Hauts Plateaux du Vercors.

Vérification du matériel, ski de randonnée nordique, pulkas, sacs.

Première petite balade pour tester le matériel. Préparation des pulkas qui vous accompagneront pour 3 jours.

Dénivelée : + 150 m ; - 150 m Horaire : 1 à 2h de ski Distance : 3 à 5 km

Diner et nuit en gîte confortable à Rousset-en-Vercors.

Jour 02 : Rousset en Vercors - Montagne de Beure - Refuge de Pré Grandu

Départ de la randonnée depuis le parking de Beure (15 min), début de la mythique Traversée du Vercors

Départ pour une mini-expédition avec pulkas et ski jusqu'au refuge de Pré Grandu, en pleine solitude des hauts-plateaux. La découverte des hauts-plateaux, plus grande réserve naturelle de France vous offrira des panoramas extraordinaires.

Dénivelée : + 380 m ; - 400 m Horaire : 5 à 6h de ski Distance : 13 km

Diner et nuit au refuge ONF de Pré Grandu sur les hauts-plateaux. **Vous transportez toutes vos affaires.**

Jour 03 : Refuge de Pré Grandu - Refuge des Chaumailoux

Lors de cette grande traversée en plein cœur de la réserve, nous tirons nos pulkas sur un relief pas trop agité. L'itinéraire nous offre un décor splendide (un des musts de la randonnée nordique !), et le Grand Veymont, du haut de ces 2341 m, nous domine dans la solitude complète des hauts-plateaux. Arrivée majestueuse au Pas de l'Aiguille, face au Mont Aiguille qui émerge comme la proue d'un navire.

Dénivelée : + 400 m ; - 150 m Horaire : 5 à 6h00 de ski Distance : 14 km

Dîner et nuit au refuge des Chaumailoux. **Vous transportez toutes vos affaires.**

Jour 04 : Refuge des Chaumailoux – Col du Pison – Col de Rousset

Traversée est-ouest vers le Col du Pison via la bergerie du Jas Neuf. Très belle itinérance, en terrain vallonné, entre la Tête du Pison, 1757 m, et la Montagne de Peyre Rouge, 1768 m, pour rejoindre le refuge de Pré Peyret.

Retour au Col de Rousset, derrière la montée du Pas des Econdus, voici trois bons kilomètres de descente jusqu'à l'arrivée. Arrivée au parking de Beure.

Dénivelée : + 330 m ; - 530 m Horaire : 4 à 5h de ski Distance : 13 km

Fin du séjour et dispersion en fin d'après-midi.

POINTS FORTS

- Excellente préparation pour les grands raids en pays nordiques
- Une traversée exceptionnelle sur un terrain parfaitement adapté
- Des refuges non gardés mais fermés ; très bien équipés et situés dans un cadre enchanteur

Enneigement : L'enneigement en moyenne montagne est parfois aléatoire. Vous êtes avant tout des randonneurs, en cas de manque de neige sur certaines parties de l'itinéraire, nous assurons tout de même le départ de nos séjours. Pensez à vous munir de chaussures de marche.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 à 14h30 à l'hébergement de Rousset -en-Vercors.

Accès en voiture :

Accès par Valence puis Die.

Depuis die, montée au Col de Rousset.

Le village de Rousset en Vercors est situé en contrebas du col.

Consultez votre itinéraire sur le site internet : www.viamichelin.fr

Garer sa voiture : Vous laissez votre voiture sur le parking de Beure ou au Col du Rousset. Vous la récupérez à la fin du séjour.

Les équipements spéciaux (pneus neige, chaines à neige ou chaussettes ...) sont obligatoires depuis le 1er novembre 2021. Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Accès train : Gare SNCF de Die puis transport à la demande ou taxi. Depuis Paris, 2 correspondances.

Consultez vos horaires sur le site internet de la SNCF : www.sncf-connect.com

Un transfert peut être organisé (à partir de 3 personnes minimum jusqu'à 7 personnes maximum) : 70 €/personne

Depuis Die, transport à la demande vers le col du Rousset :

- Une réservation préalable (au 04 28 61 26 26) au moins 24 heures à l'avance est obligatoire.

Service du lundi au samedi hors dimanche et jour férié.

- Tarifs : pour un aller simple 5€ pour un trajet ≤ à 30 km (10 € de 31 à 60 km).

Du col du Rousset à votre hébergement, vous devez ensuite prendre un taxi. Jo Taxi : 06 32 59 49 85

Convocation : Vous recevrez environ deux semaines avant votre départ, une convocation précisant l'heure et le lieu du rendez-vous, le nom et les coordonnées du guide ainsi que l'adresse du premier hébergement.

DISPERSION

Le jour 04 vers 16h00 au parking de Beure ou au Col du Rousset

NIVEAU

Niveau 3 sur 5.

Bon skieur (ski de fond ou ski de randonnée). Une bonne condition physique est nécessaire. Il est nécessaire de maîtriser les freinages (chasse-neige et demi-chasse-neige). La distance varie de 3 et 14 km par jour, en hors-piste, soit 5 à 6h possible de ski possible chaque jour.

HEBERGEMENT

- 1 nuit en gîte à Rousset en Vercors, en chambre de 2 à 4 ou petit dortoir.
- 2 nuits en refuges non gardés : refuge ONF de Pré Grandu et refuge des Chaumailoux.

Dans ces refuges non gardés, rustiques, mais chaleureux, les toilettes sont à l'extérieur à Pré Grandu, dans la nature à Chaumailoux, et il faut faire fondre la neige ou transporter de l'eau pour se faire à manger et éventuellement faire un brin de toilette ! Les lingettes sont aussi un bon compromis. La solidarité entre tous les membres du groupe est un gage de réussite. Quand nous arrivons aux refuges, il faut faire du feu (le bois est sur place) pour se chauffer, mais le refuge est assez petit et très vite chaud.

Restauration

Elle est adaptée au raid nordique. Petit déjeuner et dîner servis chauds, pique-nique à midi, vivres de course. Dans les gîtes à Rousset-en-Vercors, le groupe est en demi-pension ; dans les refuges non gardés, le dîner est confectionné par le groupe et le guide. Une aide est toujours la bienvenue. Au refuge de Pré Grandu, nous avons une réserve de nourriture de base que nous laissons tout l'hiver.

TRANSFERTS INTERNES

Transferts effectués en taxi ou avec vos véhicules, pour se rendre au départ du raid, au parking de Beure.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez vos affaires dans des pulkas (luges scandinaves) prévues à cet effet et tirées par les participants ; nous prévoyons une pulka pour **2 à 4** personnes à se passer alternativement. La pulka glisse sur la neige et demande moins d'efforts que de porter un sac à dos chargé. Vous portez également un sac à dos (30 litres maxi) dans lequel vous aurez vos affaires de la journée.

GROUPE

De 6 à 13 personnes

ENCADREMENT

Moniteur de ski de fond ou guide de haute montagne français diplômé d'Etat.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

Bagages :

- Un sac à dos confortable de 30 à 40 litres pour porter sur votre dos. Les sacs pour les pulkas sont fournis par l'agence de façon à ce qu'ils soient adaptés aux pulkas. Vous emmenez un duvet et quelques affaires de rechange. Le poids des affaires personnelles dans les pulkas ne doit pas dépasser 8 kg par personne.

Equipement de ski de fond

- Une tenue de randonneur hiver adaptée à la randonnée nordique :
- Une veste en fourrure polaire
- Une polaire
- Une veste Goretex
- Un sur-pantalon
- Un pantalon souple mais chaud adapté à la pratique d'un sport de plein air en hiver.
- Collants haut et bas : nous vous conseillons les sous-vêtements en laine, comme ceux de la marque Icebreaker : toujours chauds et (presque) sans odeur
- 3 paires de chaussettes adaptées à la montagne en hiver
- Une paire de gants de ski de fond + une paire de moufles (obligatoire)
- Un bonnet chaud ou un passe-montagne
- Une paire de guêtres (facultatif)

Matériel de ski nordique

- Skis à écailles solides et glissants à carres (skis de randonnée nordique)
- Peaux de phoques
- Bâtons métalliques (sinon, gare à la casse), de type Zycral de préférence (légers et solides)
- Chaussures de ski nordique montantes, chaudes et imperméables adaptées aux skis de randonnée nordique.

Pour les repas pique-niques

- Bol, assiette ou boîte en plastique

- Couverts (cuillère, fourchette, couteau)
- Gourde thermos 1 litre (minimum) ou 2 litres

Contre le soleil

- Lunettes de soleil (type glacier) + masque de ski alpin (lunettes)
- Crème solaire (indice 30 minimum)

Après l'effort

- Vêtements de rechange et linge personnel séchant rapidement
- Linge et serviette de toilette, mouchoirs et papier toilette
- Une mini trousse de toilette
- Une mini pharmacie : médicaments personnels, Elastoplaste, biogaze ou "2ème peau", gaze, désinfectant, arnica en granules et aspirine en cas de petits bobos, etc.
- Une lampe de poche ou une frontale
- Bougie, allumettes ou briquet
- Un drap sac pour les nuits en gîte
- **Un duvet** chaud mais pas trop volumineux (pensez que vous allez le porter) ; les gîtes et refuges sont chauffés par le poêle à bois, mais il peut faire frais au petit matin
- Un sifflet

Pas de surplus inutile, car vous aurez à le porter !

DATES ET PRIX

Dates :		Prix par personne
Du	Au	
31/01/2026	03/02/2026	505 €
07/02/2026	10/02/2026	515 €
21/02/2026	24/02/2026	515 €
07/03/2026	10/03/2026	515 €

- Transfert aller le J1 et retour le J4 depuis et vers la Gare de Die jusqu'à l'hébergement (3 participants minimum et 7 participants maximum) : 80€ / personne.
- Location de skis, chaussures, bâtons et peaux de phoque anti-recul : 129€ / personne.

LE PRIX COMPREND

- l'encadrement et l'organisation
- l'hébergement
- la nourriture du diner du J1 au déjeuner du J4
- les transferts éventuels
- le prêt du matériel spécifique (une pulka pour 2 à 4 personnes)
-

LE PRIX NE COMPREND PAS

- la location du matériel de ski de randonnée nordique (bâtons, skis, chaussures, peaux autocollantes...) :
- les boissons individuelles au gîte de Rousset-en-Vercors
- les dépenses personnelles
- le transport à la demande depuis et vers Die
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- Le transfert le J1 et retour le J4 depuis et vers la gare de Die et jusqu'à l'hébergement (3 personnes minimum, et 7 personnes maximum)
- Les assurances

- les frais d'inscription
- tout ce qui n'est pas indiqué dans « les prix comprennent »

Attention ! Toutes les informations données, et qui ne correspondent pas à des prestations comprises dans le prix, doivent être vérifiées et n'engagent pas la responsabilité de l'agence

POUR EN SAVOIR PLUS

Le ski de randonnée nordique c'est quoi ?

On peut faire le même parallèle entre le ski alpin et le ski de randonnée alpine, ou entre le vélo de route et le VTT. Le ski de fond permet d'évoluer dans les traces ; le ski de randonnée nordique, aussi appelé Backcountry, permet de se balader hors traces, et sur des reliefs un peu plus accidentés, sans pour autant aller sur les terres du ski de randonnée alpine, beaucoup plus abruptes.

Par rapport au ski de fond, le ski de randonnée nordique est plus large et équipé de carres, ainsi que d'écaillés pour le système anti-recul ; à la montée, on l'équipe de peaux de phoque pour alléger l'effort. Les chaussures sont plus hautes et plus rigides que celles pour les skis de fond classiques. L'ensemble est plus lourd que l'équipement de ski de fond, mais il est plus stable et permet de se balader en toute neige. Chaussures et fixations laissent le talon libre et permettent la flexion naturelle du pied.

Le ski de randonnée nordique permet de parcourir d'immenses espaces et des hauts-plateaux, là où le ski de randonnée alpine n'est plus adapté ; il ouvre une autre dimension hivernale à la moyenne montagne ou aux pays scandinaves. Ces dernières années, les fabricants de ski ont mis sur le marché de nouveaux matériels performants, donnant une nouvelle jeunesse au ski de randonnée nordique, cependant peu connu en France. Le ski de randonnée nordique ne nécessite pas de technique particulière, par rapport à celle du ski de fond ; un bon skieur alpin s'adapte par ailleurs rapidement, surtout s'il a déjà fait du ski de randonnée alpine.

Plus d'infos sur www.skirandonneenordique.com

Office de Tourisme du Pays Diois

Rue des Jardins - 26150 Die

Tel : 04 75 22 03 03

Site internet : www.diois-tourisme.com

Cartographie

Cartes utilisées : IGN, top 25 : 3136 ET, 3236 OT, 3235 OT.

Bibliographie

A la découverte du Vercors : Parc Naturel Régional par François Ribard (Accompagnateur Grand Angle)

Le Parc Naturel du Vercors a édité un recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé Vercors d'en Haut, commenté par Daniel Pennac.

Enfin, si l'histoire vous intéresse, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité 3 numéros des Cahiers du Peuil, dans une collection intitulée Jadis, au pays des Quatre Montagnes, au prix indicatif de 13 € le numéro. Tous ces ouvrages, et beaucoup d'autres, sont disponibles dans les offices de tourisme et les librairies du Vercors.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN